

CONTRAT

Contrat- cadre de services

Conception et fabrication d'expositions

LE CONSULTANT

Vein & Chisel
Exhibition Design

Via del Corso 45, Rome, RM 00186, Italy

LE CLIENT

Palazzo Farnetti Museum

Piazza Farnetti 3, 00186 Roma RM, Italy

Le présent contrat est conclu entre les parties nommées ci-dessous et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée. Il annule et remplace toutes les discussions antérieures portant sur le même objet.

CONTRAT N° CTR-2026-0388	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 17 août 2026	DURÉE 18 mois
DROIT APPLICABLE République italienne	MISSION Conception et fabrication d'expositions	STATUT Pour exécution

Vein & Chisel Design S.r.l.

Confidentiel — préparé pour Palazzo Farnetti Museum. Ne pas diffuser au-delà des parties nommées.

Sommaire

01	Contrat	1
02	Les parties	3
03	Conditions commerciales	3
04	Aperçu de la mission	5
05	Contexte	5
06	Périmètre et livrables	5
07	Cahier des charges	6
08	Calendrier du programme	8
09	Barème d'honoraires	8
10	Récapitulatif des honoraires	9
11	Échéancier de paiement	9
12	Statut et couvertures	10
13	Conditions générales	11
14	Signature	12

LE CONSULTANT01

Vein & Chisel

Exhibition Design

VEIN & CHISEL DESIGN S.R.L. ·
TVA IT02345678901

Via del Corso 45, Rome, RM 00186, Italy

studio@veinandchisel.com · +39 06 555
0132 · veinandchisel.com

LE CLIENT02

Palazzo Farnetti Museum

FONDAZIONE PALAZZO
FARNETTI

Piazza Farnetti 3, 00186 Roma RM, Italy

l.ferretti@palazzofarnetti.it · +39 06
555 0288



CONDITIONS COMMERCIALES

Les conditions régissant le présent contrat

DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR 17 août 2026 La date à laquelle les obligations prennent effet	DURÉE INITIALE 18 mois Renouvelable uniquement par accord écrit	TOTAL DES HONORAIRES €227,408 €186,400 plus TVA italienne (IVA) — 22%
CONDITIONS DE PAIEMENT Net 30 jours À compter de la date de chaque facture valide	DROIT APPLICABLE République italienne Rome, Italie	

Aperçu de la mission

Une mission complète de conception et de fabrication d'exposition, réaménageant l'éclairage, les socles et le flux des visiteurs de l'aile de sculpture classique du Palazzo Farnetti avant sa réouverture au public.

Contexte

Le Palazzo Farnetti Museum rouvre son aile de sculpture classique après dix-huit mois de fermeture, et les socles, l'éclairage et la circulation existants ne conviennent plus à la collection qu'elle abrite désormais. Le musée a besoin d'une nouvelle architecture d'exposition — socles, éclairage et signalétique — conçue et fabriquée selon les normes de conservation, en place avant la date de réouverture déjà annoncée aux mécènes et à la presse.

Vein & Chisel propose un engagement de seize semaines couvrant la conception d'exposition, la fabrication de socles sur mesure en marbre veiné, l'installation de l'éclairage et une visite finale de constat d'état avec l'équipe de conservation du musée. Les sections suivantes présentent l'approche, les livrables, le calendrier et l'investissement.

Périmètre et livrables

01

DESIGN

Aménagement de l'exposition et flux des visiteurs

Refonte complète du plan d'étage, des lignes de vue et de la circulation des visiteurs de l'aile de sculpture.

02

FABRICATION

Socles en marbre veiné sur mesure

Fabrication de socles en marbre de qualité conservation, dimensionnés pour chaque sculpture de la collection.

03

ÉCLAIRAGE

Éclairage de galerie filtré anti-UV

Conception et installation d'un éclairage filtré UV et isolé des vibrations pour l'ensemble de l'aile.

04

SIGNALÉTIQUE D'ORIENTATION

Signalétique interprétative et fléchage

Signalétique de galerie, étiquettes d'objets et signalétique d'orientation conçues selon l'identité visuelle du musée.

05

CONSERVATION

Visite avec l'équipe de conservation

Visite conjointe et validation avec l'équipe de conservation du musée avant l'ouverture.

HORS PÉRIMÈTRE

- Conservation, nettoyage ou restauration des sculptures (contractés séparément par le musée)
- Travaux structurels sur les murs, le plafond ou le sol de l'aile au-delà de l'ancrage des socles
- Marketing, événements de presse et restauration lors de la soirée d'ouverture

SPÉCIFICATION

Cahier des charges

RÉF.	ÉLÉMENT	SPÉCIFICATION	CHARGE DÉLAI TRAVAIL PRIX UNITAIRE
------	---------	---------------	------------------------------------

SPC-01	Conception de l'agencement d'exposition et de la circulation des visiteurs	Plan, perspectives visuelles et conception de la circulation pour l'aile de sculpture	1	24 novembre 2026	€22,000
SPC-02	Socles en marbre veiné sur mesure	34 socles de qualité conservation fabriqués aux dimensions des sculptures	34	24 novembre 2026	€2,850 / plinth
SPC-03	Éclairage de galerie filtré anti-UV	Conception et installation d'un éclairage isolé des vibrations et filtré anti-UV	1	24 novembre 2026	€34,500
SPC-04	Signalétique interprétative et fléchage	Fabrication des cartels d'œuvres, de la signalétique de galerie et du fléchage	1	24 novembre 2026	€12,000
SPC-05	Installation et manutention des sculptures	Installation supervisée de la collection sur les nouveaux socles	1	24 novembre 2026	€14,000

Les spécifications sont fixées à l'acceptation ; tout changement est traité selon la procédure de contrôle des modifications définie dans le présent document.

01 SEMAINES 1–4 · CONCEPTION D'EXPOSITION ET INGÉNIERIE DES SOCLES

Plan finalisé et spécifications des socles conçues pour la fabrication.

02 SEMAINES 5–10 · FABRICATION DES SOCLES

Socles en marbre veiné fabriqués hors site selon les spécifications.

03 SEMAINES 11–13 · INSTALLATION DE L'ÉCLAIRAGE

Éclairage filtré anti-UV et isolé des vibrations installé dans toute l'aile.

04 SEMAINES 14–15 · SIGNALÉTIQUE ET INSTALLATION DES SCULPTURES

Signalétique installée et sculptures placées sur leurs nouveaux socles.

FLUX DE TRAVAIL	SEMAINES	TAUX	MONTANT
Conception de l'agencement d'exposition et de la circulation des visiteurs Plan, perspectives visuelles et conception de la circulation pour l'aile de sculpture	1	€22,000	€22,000
Socles en marbre veiné sur mesure 34 socles de qualité conservation fabriqués aux dimensions des sculptures	34	€2,850 / plinth	€96,900
Éclairage de galerie filtré anti-UV Conception et installation d'un éclairage isolé des vibrations et filtré anti-UV	1	€34,500	€34,500
Signalétique interprétative et fléchage Fabrication des cartels d'œuvres, de la signalétique de galerie et du fléchage	1	€12,000	€12,000
Installation et manutention des sculptures			

Installation supervisée de la collection sur les nouveaux socles	1	€14,000	€14,000
Total des honoraires			€186,400

Honoraires professionnels	€186,400
TVA italienne (IVA) — 22 %	€41,008
Valeur maximale du contrat	€227,408

VALEUR MAXIMALE DU CONTRAT	€227,408
----------------------------------	----------

Tous les montants sont en EUR et hors taxes applicables, facturés au taux en vigueur. Les honoraires sont facturés mensuellement à terme échu, au fur et à mesure de l'avancement, et sont payables dans les 30 jours suivant la date de facturation. Les dépenses sont facturées au coût réel avec accord écrit préalable.



ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT

Échéance de chaque versement

N°	JALON	DÉCLENCHEUR	PART	MONTANT
01	Semaines 1—4 · Conception d'exposition et ingénierie des socles	17 août 2026	30%	€55,920
02	Semaines 5—10 · Fabrication des socles	Au démarrage de la livraison	30%	€55,920

03	Semaines 11–13 · Installation de l'éclairage	À l'acceptation du jalon	20%	€37,280
04	Semaines 14–15 · Signalétique et installation des sculptures	À la livraison finale	20%	€37,280
Total (HT)			100%	€186,400

Les échéances sont facturées sur la base des jalons ci-dessus et sont payables dans un délai de 30 jours à compter de chaque facture. Tous les montants sont en EUR et excluent TVA italienne (IVA) — 22%.

STATUT

Immatriculations, couvertures et garanties

HABILITATION	ORGANISME ÉMETTEUR	RÉFÉRENCE	PÉRIMÈTRE	STATUT
Entité enregistrée	Registre des sociétés, Italie	Vein & Chisel Design S.r.l.	Nom commercial et identité juridique	Actif
Immatriculation fiscale	Administration fiscale, Italie	VAT IT023456789 01	Toutes les prestations facturées	Actif
Assurance responsabilité civile professionnelle	Assureur commercial	Disponible sur demande	Conception et fabrication d'expositions	Renouvelé chaque année

Adhésion à un organisme professionnel	Association professionnelle, Italie	Disponible sur demande	Code de déontologie et procédure de réclamation	En règle
---	---	---------------------------	--	----------

Les certificats et les tableaux de garanties sont fournis sur demande et sont réémis à Palazzo Farnetti Museum sur demande à tout moment pendant la mission.

Conditions générales

01 1. Durée et résiliation

Le présent contrat prend effet à la date d'entrée en vigueur et se poursuit pendant la durée initiale indiquée ci-dessus, sauf résiliation anticipée conformément à la présente clause. Chaque partie peut résilier la mission, ou tout énoncé des travaux, moyennant un préavis écrit de 30 jours. Chaque partie peut résilier immédiatement, sur notification écrite, si l'autre partie commet une violation substantielle non corrigée dans les 15 jours ouvrés suivant la notification, ou devient insolvable. En cas de résiliation, le client paie tous les services dûment exécutés et les frais dûment engagés jusqu'à la date d'effet de la résiliation.

02 2. Honoraires et paiement

Le Client réglera les honoraires indiqués dans le barème d'honoraires, hors taxes applicables. Vein & Chisel Exhibition Design facturera mensuellement à terme échu selon l'avancement ; chaque facture est payable dans les 30 jours suivant sa date. Les dépenses préapprouvées sont refacturées au coût réel et ne dépasseront pas le plafond convenu sans l'accord écrit préalable du Client. Vein & Chisel Exhibition Design pourra facturer des intérêts sur les montants impayés au taux maximal autorisé par la loi, courant quotidiennement.

03 3. Propriété intellectuelle

Chaque partie conserve la propriété de la propriété intellectuelle qu'elle détenait avant la mission ou qu'elle développe indépendamment de celle-ci. Sur paiement intégral des honoraires concernés, Vein & Chisel Exhibition Design cède au Client tous les droits de propriété intellectuelle sur les livrables sur mesure créés spécifiquement pour le Client dans le cadre du présent Accord. Vein & Chisel Exhibition Design conserve la propriété de ses méthodes, cadres, outils et savoir-faire, et accorde au Client une licence perpétuelle et non exclusive pour les utiliser dans la mesure où ils sont intégrés aux livrables, à des fins commerciales internes.

04 4. Confidentialité

Chaque partie conserve confidentielles toutes les informations non publiques divulguées par l'autre partie dans le cadre du présent contrat, ne les utilise que pour exécuter ses obligations, et les protège avec un soin au moins équivalent à celui qu'elle applique à ses propres informations confidentielles. Ces obligations ne s'appliquent pas aux informations qui sont ou deviennent publiques sans faute de la partie destinataire, qui étaient légalement connues avant leur divulgation, ou dont la divulgation est requise par la loi ou la réglementation. Cette clause survit à la résiliation pendant une durée de cinq ans.

05 5. Responsabilité et indemnisation

Aucune des parties n'exclut sa responsabilité en cas de décès ou de dommage corporel causé par sa négligence, en cas de fraude, ou pour toute responsabilité qui ne peut être légalement exclue. Sous cette réserve, aucune des parties n'est responsable des pertes indirectes ou consécutives, ni de la perte de profit, de revenu ou d'économies anticipées. La responsabilité totale cumulée de Vein & Chisel Exhibition Design découlant du présent Accord ou en lien avec celui-ci est limitée au total des honoraires payés au titre de l'énoncé de travaux concerné au cours des 12 mois précédant l'événement à l'origine de la réclamation. Vein & Chisel Exhibition Design maintient une assurance responsabilité civile professionnelle à des niveaux commercialement raisonnables.

06 6. Droit applicable et litiges

Le présent Accord et tout litige en découlant ou en lien avec celui-ci sont régis par les lois de la République italienne. Les parties tenteront d'abord de résoudre tout litige de bonne foi par voie d'escalade auprès de leurs responsables hiérarchiques respectifs. Si le litige n'est pas résolu dans les 30 jours, les tribunaux de Rome, Italie, auront compétence exclusive, sous réserve que chaque partie puisse demander une injonction devant tout tribunal compétent.

DROIT APPLICABLE

République italienne

JURIDICTION

Rome, Italie

Le présent contrat est signé par les représentants dûment autorisés des parties et prend effet à la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessus.

POUR LE COMPTE DU MUSÉE
PALAZZO FARNETTI

01

Dr. Lucia Ferretti

DIRECTRICE DES EXPOSITIONS

Date

POUR LE COMPTE DE VEIN &
CHISEL EXHIBITION DESIGN

02

Vein & Chisel

Exhibition Design

SIGNATAIRE AUTORISÉ

Date

Vein & Chisel Exhibition Design

Via del Corso 45, Rome, RM 00186, Italie
studio@veinandchisel.com · +39 06 555 0132 · veinandchisel.com
Vein & Chisel Design S.r.l. · TVA IT02345678901